

# Le case management, un dispositif d'engagement et de continuité de parcours

Apparu dans les années 1920, aux Etats-Unis, ce concept de prise en charge individualisée et pluridisciplinaire révolutionne l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Au travers de cette formation, nous transmettons les valeurs et les spécificités de cette méthode de travail respectant les besoins et l'autonomie des bénéficiaires, au cas par cas et favorisant la coopération interprofessionnelle et institutionnelle.

## Objectifs pédagogiques

1. Comprendre les principes du case management et les concepts associés ;
2. Connaître les différentes formes de case management et leurs intérêts ;
3. Identifier les missions d'un case manager dans une équipe pluridisciplinaire ;
4. Mettre en œuvre le case management pour soutenir l'engagement de la personne dans son projet de rétablissement ;
5. Maitriser l'environnement du case manager et son réseau.

## Modalités et techniques pédagogiques

La formation se veut dynamique et pratique, pour se faire, après un temps dédié à l'expression des besoins des participants, la formation s'articule autour d'un apport théorique, de phases d'échange sur les vécus du groupe, d'exercices pratiques et d'études de cas et/ou de situations concrètes pour favoriser l'interactivité au sein du groupe.

## Evaluations formatives

Un test de positionnement est proposé en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants. Une évaluation formative est réalisée en fin de formation pour confirmer l'acquisition et la montée en compétence.

Pour notre démarche qualité et une meilleure analyse de nos pratiques, une évaluation de la satisfaction à chaud aura lieu en fin de formation et une seconde à froid envoyée ultérieurement.

## Contenu

### Les principes du case management

- Assurer les continuités relationnelles, informationnelles et managériales ;
- Favoriser l'automatisation ;
- Inciter la participation des personnes en situation de handicap psychique ;
- Intervenir dans le milieu de vie de la personne.

### Les spécificités du case management dans le champ médico-social

- Lutter contre l'isolement, l'exclusion sociale et développer la solidarité autour des personnes ;
- Favoriser l'engagement des personnes et leur donner les moyens d'être acteurs de leur parcours ;
- Promouvoir la défense des droits et rappeler les devoirs ;
- Proposer des actions de prévention.

### Les pratiques d'accompagnement dans la logique du case management

- L'importance d'une analyse globale, multi-référentielle et d'un état de lieux de la situation ;
- Réflexion autour des potentialités et des limites de la personne ;
- La co-construction et l'engagement réciproque dans la définition d'un plan d'intervention ;
- L'évaluation de parcours et projets de vie.

## Nos intervenants

Nos intervenants dans cette formation sont des psychologues professionnels en activité ou des case-managers. Nous les sélectionnons pour leurs grandes compétences dans ce domaine, leur expérience pratique et leur approche pédagogique.



## MODALITES

Pour une organisation dans votre établissement : nous consulter.



## PUBLIC/PREREQUIS

Tous professionnels travaillant dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.

Avoir des connaissances sur les troubles psychiques.



## TARIFICATION

3 Jours

Tarification en intra, nous contacter.



## INSCRIPTION ET CAPACITÉS D'ACCUEIL

En intra : jusqu'à 15 personnes par session.



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez vos besoins à notre chargé de formation par mail à [contact@crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@crehpsy-hdf.fr)  
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.